



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre et le 15 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Cruis, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 10/04/2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Félix MOROSO, Maire. Il ouvre la séance à 18h45. Le quorum est atteint.

Etaient présents :		
M. Félix MOROSO	M. Dominique COQUELET M. Stéphane DERRIVES	M. Aimé JOURDAN Mme. Corinne KÜMMER
M. Jean-Pierre CHABUS M. Robin CHAMBOST Mme. Joëlle CHAZOT	Mme. Patricia GAMBA	Mme. Monique QUER Mme. Carmen TRAMBAUD
Absents excusés ayant donné pouvoir :		Absents :
Mme. Pauline MOROSO à M. Stéphane DERRIVES M. Didier ÉGÉA à M. Félix MOROSO M. Alain BESSAC à Mme. Joëlle CHAZOT		M. Sébastien D'URSO
• Membres en exercice : 15	• Membres présents : 11	• Membres votants : 14

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT ; M. Aimé JOURDAN a été désigné à l'unanimité et a accepté de remplir ces fonctions.

### Délibération n° 11-2024

#### Affectation des résultats Service Eau et Assainissement 2024

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

- **Section d'Exploitation :**  
Résultat cumulé au 31 décembre 2023 14 735.80 €
- **Section d'Investissement :**  
Résultat cumulé au 31 décembre 2023 71 068.04 €  
Restes à réaliser : 0,00 €  
Besoin de financement à la section d'investissement 0,00 €

#### Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Décide d'affecter au budget 2024, le résultat de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- Reprise au compte 002 de l'excédent d'exploitation de 14 735,80 € ;
- Reprise au compte 001 de l'excédent d'investissement de 71 068,04 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Félix MOROSO


